

CHARTE DE BONNE QUALITÉ DES SOINS EN AMBULATOIRE

La santé est l'affaire de tous!

Cette charte vise à améliorer les relations entre professionnels de santé et patient/usager. Elle précise et rappelle les engagements réciproques afin de préserver la qualité des soins.

Médecin Patient/Usager

Rendez-vous

- Faciliter la prise de rendez-vous en ligne
- Être le plus ponctuel possible
- Participer à la prise en charge de soins non programmés
- Prévenir en cas de retard important

- Anticiper la prise de rendez-vous pour les actes programmés (suivi, renouvellement ordonnance, arrêt de travail..)
- Annuler le plus tôt possible en cas d'imprévu
- Avoir conscience qu'un ou plusieurs rendez-vous non honorés peuvent conduire le professionnel de santé à ne plus vous recevoir, sauf urgence motivée

Pour la consultation

- Prendre le temps nécessaire pour la consultation
- Lors de la consultation, éviter les interférences pouvant perturber l'écoute (téléphone, texto, etc.)
- Préparer la consultation afin d'optimiser sa qualité: venir avec tous les documents nécessaires (dossier médical personnel, classeur santé, résumé, résultats, etc..)
- Ne pas multiplier les motifs au cours d'une même consultation
- Eviter des demandes pour d'autres membres de la famille (certificat, renouvellement)

Respect du cadre

- Accueillir les patients dans des locaux propres, accessibles et adaptés
- Respecter la confidentialité
- En cas d'acte sans rendez-vous, respecter l'ordre de passage
- Tout comportement violent/insultant envers le personnel soignant ou la secrétaire, y compris par téléphone, peuvent entrainer la ré-orientation du patient vers une autre structure de soin
- Respecter la propreté du cabinet médical : ne pas emporter les revues, laisser les toilettes propres, ainsi que la salle d'attente,
- Respecter le calme dans la salle d'attente : ne pas parler fort, éteindre le téléphone, occuper les enfants, etc..

Carte vitale et moyens de paiement

- · Accepter la carte vitale
- Proposer si réalisable les nouveaux téléservices (téléconsultation, téle-expertise...)
- Multiplier les possibilités de paiement (CB par exemple)
- Mettre sa carte vitale à jour
- Fournir les documents administratifs nécessaires surtout en cas de tiers-payant : les feuillets d'accident du travail, les certificats. la carte de mutuelle...

Documents médicaux

- Faire une lecture commentée au patient des documents présentés ou reçus
- Tenir à jour le dossier médical du patient
- L'informer du traitement informatisé de ses données de santé (logiciel agrée, hébergeur) et garantir ainsi leur confidentialité
- Présenter les documents nécessaires à la consultation en particulier les examens complémentaires, avis spécialisés, comptes-rendus d'hospitalisation etc..

Informations santé

- Donner des explications claires et adaptées aux patients à propos de sa santé
- Être empathique dans les annonces faites au patient
- Tenir compte du ressenti des patients sur leur traitement
- Donner toutes les informations de santé nécessaires pour une prise en charge adaptée
- Signaler toute automédication
- Savoir que les informations sur le Net sont souvent erronées, approximatives et/ou non adaptées

Traitements et consei

 Éclairer le patient sur la prescription et les éventuels effets secondaires

